

Conférence du Conseil de l'Europe organisée
par la présidence de Chypre du Comité des Ministres

« L'ÉDUCATION : UNE OPTION SÛRE POUR LA DÉMOCRATIE »

22-23 mars 2017

Centre de Conférence Filoxenia
Nicosie, Chypre

DGII/EDU/CCY-2017-1rev

NOTE CONCEPTUELLE



www.coe.int/education



Chairmanship of Cyprus
Council of Europe
November 2016 – May 2017
Présidence de Chypre
Conseil de l'Europe
Novembre 2016 – Mai 2017



A l'issue de la 25^e session de la Conférence permanente du Conseil de l'Europe des ministres de l'Education qui s'est tenue à Bruxelles du 11 au 12 avril 2016, les ministres de l'Education ont demandé au Comité des Ministres de charger notamment le CDPPE :

- de veiller à ce que les objectifs stratégiques de cette 25^e session se retrouvent dans les futurs programmes d'activités du Conseil de l'Europe (2018-2021) ;
- d'aider les Etats membres à examiner et appliquer le Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie dans leurs systèmes éducatifs nationaux, notamment en testant des descripteurs et en proposant des orientations pour élaborer les programmes scolaires, mettre en œuvre des stratégies d'enseignement et d'apprentissage et utiliser des outils d'évaluation appropriés, selon les besoins et en concertation avec la communauté éducative ;

Dans le même temps, les Ministres ont pris note des propositions des ministres de l'Education de Chypre et de la République tchèque d'organiser en 2017, dans le but de satisfaire à ces engagements, deux événements de suivi dans le cadre de l'actuel programme d'activités et de leur présidence respective du Comité des Ministres.

Le premier événement est organisé à l'invitation du ministre de l'Education de Chypre, M. Costas Kadis, du 22 au 23 mars 2017 à Nicosie. Les ministres de l'Education des Etats parties à la Convention culturelle européenne sont invités à y participer. Leurs homologues des pays du sud de la Méditerranée sont également conviés.

Le thème de la conférence choisi en concertation avec les autorités chypriotes sera « **L'éducation : une option sûre pour la démocratie** ». Trois sous-thèmes, correspondant à certains des principaux défis actuellement posés aux systèmes éducatifs, sont proposés à la discussion :

- lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation conduisant au terrorisme – mise en œuvre du Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie
- construire des sociétés inclusives – valorisation de la diversité et du dialogue
- offres d'éducation aux réfugiés – de solutions à court terme à l'intégration à long terme

De plus, la Conférence sera l'occasion d'évaluer globalement les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Bruxelles des ministres de l'Education du Conseil de l'Europe depuis le 12 avril 2016 et des Plans d'action adoptés par le Comité des Ministres en 2015 et 2016. Elle devrait par ailleurs identifier les implications pour les actions futures à introduire dans le nouveau programme d'activités du Conseil de l'Europe pour les années 2018-2019.

Introduction aux thèmes des sessions plénières :

Session Plénière 1 : Compétences nécessaires à une culture de la démocratie

Dans son allocution devant les ministres à Bruxelles, le Secrétaire Général a insisté sur la nécessité d'autonomiser les éducateurs afin de relever les défis auxquels les sociétés européennes sont confrontées aujourd'hui. Il a appelé les ministres à intensifier leur soutien pour permettre aux professionnels de l'éducation d'enseigner à leurs élèves et étudiants les processus démocratiques, mais aussi de développer en eux une culture, une mentalité et des attitudes démocratiques. Il a souligné que toutes les écoles d'Europe devraient explicitement enseigner aux enfants ce que l'on entend par citoyenneté démocratique. A cet effet, il a invité les ministres à adopter le Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie (CDC) du Conseil de l'Europe et à soutenir activement la phase d'expérimentation de cet outil phare dans leurs institutions éducatives et établissements scolaires nationaux. Les ministres ont mis en avant le rôle des connaissances transmises par les établissements scolaires, du développement d'un esprit critique et de l'enseignement de valeurs démocratiques et humanistes dans la lutte contre le terrorisme. Ils ont estimé que l'adoption d'une approche intégrée tout au long des études serait l'un des moyens privilégiés pour mettre en œuvre le cadre CDC, ajoutant que les autorités publiques devraient associer étroitement à ce processus les établissements de formation des enseignants et d'autres acteurs concernés, comme les associations de parents d'élèves, les associations de jeunes, etc.

La phase pilote du cadre CDC est actuellement en cours dans 17 pays européens. En parallèle, le groupe d'experts ad hoc du CDPPE chargé de la finalisation du cadre élabore une série de documents thématiques liés à l'évaluation, la formation des enseignants, la conception des programmes, et la prévention de l'extrémisme violent. La Conférence sera pour ces pays l'occasion de partager les enseignements tirés de ces initiatives et de proposer des recommandations pour des actions futures.

Les ministres examineront également l'efficacité d'autres mesures nationales appliquées dans le secteur de l'éducation en matière de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation ainsi que le rôle que les politiques intégrées peuvent jouer en réunissant les secteurs de l'éducation formelle, non formelle et informelle au sein d'une action coordonnée et cohérente.

Session Plénière 2 : Valoriser la diversité et le dialogue dans des environnements éducatifs sécurisants

Le Plan d'action « Construire des sociétés inclusives »¹, adopté par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe en mars 2016, souligne que peu de domaines d'action sont aussi importants que l'éducation dans notre mission qui est de construire des sociétés plus inclusives. Le dialogue, la sensibilisation à la dimension interculturelle et la valorisation de la diversité sont autant d'éléments clés de l'éducation inclusive. Le Conseil de l'Europe promeut cette éducation depuis de nombreuses décennies au travers de son programme d'activités en matière d'enseignement de l'histoire, d'enseignement des langues et d'étude des religions et autres visions du monde.

Au cours des derniers mois, il est cependant apparu de plus en plus clairement que les professionnels de l'éducation d'un certain nombre d'États membres s'estimaient mal armés pour engager le dialogue et diriger des débats délicats dans lesquels les jeunes abordent des questions et événements comme les attentats terroristes commis en Europe et ailleurs, le conflit syrien, la crise des réfugiés et, en corollaire, l'antisémitisme, l'islamophobie et d'autres formes de racisme et de discrimination. Cette situation risque d'amener la suppression des débats ouverts dans les salles de classe, éliminant toute possibilité de contester les théories du complot, les hypothèses erronées et la désinformation. La perte de confiance et la rupture du dialogue entre les acteurs de l'école et la communauté locale sont d'autres conséquences potentielles.

La conférence sera l'occasion pour les ministres de discuter du projet du Secrétaire Général de créer des « espaces d'apprentissage sûrs » pour enseigner les questions qui prêtent à polémique et élaborer des directives pour les écoles et autres établissements d'éducation formelle permettant aux enseignants et aux élèves d'aborder les questions complexes et controversées soulevées par la religion, par la culture ou par les affaires étrangères, en respectant les droits de chacun et en préservant le droit à la liberté d'expression, comme énoncé dans les « Propositions d'action et recommandations » du troisième rapport annuel du Secrétaire Général².

Table ronde/panel : Dialogue avec nos voisins

Plus généralement, les Ministres européens examineront avec leurs homologues des pays du Sud de la Méditerranée les implications politiques que peut avoir le dialogue avec d'autres régions du monde, et plus particulièrement la région du sud de la Méditerranée, pour le développement de l'inclusion, de la tolérance, du dialogue et de la compréhension interculturelle dans l'éducation. Cette démarche est susceptible de générer des propositions de nouvelles voies de coopération dans le domaine de l'éducation et de l'enseignement supérieur avec le sud de la Méditerranée.

¹ https://search.coe.int/cm/Pages/result_details.aspx?ObjectId=09000016805c1a9d

² <https://rm.coe.int/CoERMPublicCommonSearchServices/DisplayDCTMContent?documentId=0900001680648397>

Session Plénière 3 : La crise des réfugiés – de solutions à court terme à l'intégration à long terme

Depuis l'été 2015, le nombre de personnes fuyant leur pays d'origine pour chercher refuge en Europe a considérablement augmenté. Cette situation a donné lieu au déploiement de politiques très différentes dans les Etats membres du Conseil de l'Europe et a suscité des réactions très diverses de la part des citoyens et de la société civile. En tant qu'organisation couvrant l'ensemble du continent, le Conseil de l'Europe est préoccupé par les divers aspects de ce que l'on appelle désormais la « crise des réfugiés ». Le Secrétaire Général a rappelé aux Etats membres qu'en vertu de la Convention européenne des droits de l'homme, il leur appartient de garantir les droits énoncés dans la Convention non seulement à leurs propres citoyens mais aussi à toute personne présente sur le territoire relevant de leur juridiction, indépendamment de sa nationalité ou de son statut. Des mesures en faveur des réfugiés figurent dans le projet de Plan d'action « Construire des sociétés inclusives ». L'offre éducative est un élément essentiel de ce Plan d'action et des mesures à prendre par les pays européens pour accueillir les réfugiés.

Le secteur de l'éducation du Conseil de l'Europe, s'appuyant sur une expérience de longue date et les réalisations antérieures des programmes d'enseignement supérieur et d'intégration linguistique des migrants adultes, a déployé ses efforts dans deux domaines :

- l'apprentissage de la/des langue(s) du pays d'accueil pour faciliter l'intégration ;
- la reconnaissance des qualifications des réfugiés et des migrants.

Les ministres auront l'opportunité de dresser le bilan des résultats de ces travaux et de discuter plus en détail des implications pour les actions à mener dans leurs contextes nationaux respectifs et/ou à l'échelon européen. Ils seront également invités à examiner les modalités de transition des politiques et pratiques liées à des situations d'urgence vers des politiques et pratiques d'intégration à long terme pour les réfugiés et les migrants dans et au moyen de l'éducation.

De Nicosie à Prague – Evénement de la Présidence tchèque

La République tchèque a fait part de l'organisation, sous sa présidence, d'un forum de haut niveau à Prague, axé sur le Cadre de référence des compétences nécessaires à une culture de la démocratie, qui devrait se tenir du 26 au 27 octobre 2017. Cette manifestation est censée dresser un état des lieux de la vaste phase d'expérimentation lancée à l'automne 2016 et de la première phase de développement complète du cadre CDC. Plus important encore, elle sera l'occasion de se projeter dans l'avenir et d'aborder la deuxième phase de ce projet phare (2018 – 19), qui inclura la poursuite du développement et la diffusion du cadre, par l'intermédiaire notamment de la publication de documents utiles.